

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges organise un concours d'écriture sur le thème « **Dis-moi dix mots sur tous les tons** ».
2. La participation consiste en une production inédite en puisant votre inspiration parmi les 10 mots proposés :

**Accent / Bagou / Griot / Jactance / Ohé /
Placoter / Susurrer / Truculent / Voix / Volubile**

3. Le concours est **ouvert à tous**, selon deux catégories réparties par tranches d'âges :
« **création individuelle** » ou « **création collective** »

Jusqu'à 7 ans : représenter de manière illustrée 1 mot parmi les 3 suivants :

Ohé / Susurrer / Voix

Collage, dessin, peinture, volume, textile, objets récupérés...

toutes les techniques et matières sont bienvenues pour représenter l'un de ces mots !

De 8 à 12 ans : produire un texte contenant les 5 mots suivants :

Ohé / Susurrer / Voix / Bagou / Truculent

A partir de 13 ans : créer un texte contenant les 10 mots proposés (voir plus haut)

4. Le nombre de production est limité à **une par personne** (si création individuelle) ou **une par collectivité** (si création collective).
5. Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de sa création. Il accepte également, ce à titre gratuit, que son œuvre soit utilisée à des fins artistiques et culturelles et que son nom soit cité, sur tous les supports de communication de la collectivité.
6. Les productions devront nous parvenir **impérativement pour le 3 mars 2018**, avec les coordonnées du créateur, comme suit : nom, prénom, catégorie concernée, adresse postale, numéro de téléphone et/ou adresse email.
Elles pourront être **déposées dans la médiathèque de votre choix**, faisant partie du réseau intercommunal : Couchey, L'Etang-Vergy, Gevrey-Chambertin, Meuilley, Nuits-Saint-Georges ; ou être envoyées **par mail** à l'adresse mediatheques@ccgevrey-nuits.com.
7. **Du 6 au 16 mars 2018**, toutes les productions seront exposées dans le réseau des médiathèques intercommunales pour être soumises au **vote du public**. Les prix seront déterminés par ce vote et par le vote d'un jury.
8. La remise des prix aura lieu le **samedi 17 mars 2018** à 11h à la **médiathèque de Nuits-Saint-Georges**.